



SEANCE DU 26 MARS 2025 à 18H30

Le Conseil Municipal de Caderousse régulièrement convoqué le 13 mars 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Christophe REYNIER-DUVAL, Maire. Le Conseil Municipal est constitué de 23 conseillers municipaux répartis comme suit pour cette séance.

17 présents	Christophe Reynier-Duval Mariel Martin Christelle Aubertin Béatrice Réhor Jean-Antoine Espinosa Viviane Bécart	Romain Espinosa Christine Rieu Florian Ricou Mélanie Tricot Sylvie Gourdon Julien Dufay	Maeva Aubertin Michel Légerot Danielle Lopez Nathalie Runser Jean Benat
2 procurations	Michèle Bugnet a donné pouvoir à Christelle Aubertin	Anne-Laure D'Alauzier a donné pouvoir à Romain Espinosa	
4 absents	Laure Barnini Jennifer Bremond	Richard Giner	Ghislaine Eynard
Secrétaire de séance	Jean-Antoine ESPINOSA		
Délibération	26.03.27		
Objet :	Convention de servitude - ENEDIS - parcelles cadastrées ZB 40-48		
Rapporteur	Christophe REYNIER-DUVAL		
N° Acte	9.1		

La commune est propriétaire de parcelles cadastrées ZB 40 et ZB 48, situées chemin d'Orange pour lesquelles une convention de servitude est nécessaire afin de permettre l'alimentation en électricité d'une antenne destinée aux opérateurs de communications électroniques et/ou audiovisuels.

ENEDIS interviendra pour réaliser une tranchée et poser deux câbles basse tension sur une longueur de 236 mètres.

Cette convention de servitude est conclue avec une indemnité forfaitaire unique de 236€ au profit de la commune, pour une durée égale à celle de la durée de vie des ouvrages.

En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes, le conseil municipal décide :

- D'approuver la convention de servitude telle que proposée par ENEDIS.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à poursuivre toutes les formalités nécessaires et à signer tous documents pour la réalisation de cette opération.

**Dossier approuvé à l'unanimité**

Ainsi délibéré en sa séance le jour,  
le mois et l'an que dessus.

Pour extrait conforme  
Caderousse le 28 mars 2025  
Le maire, Christophe REYNIER-DUVAL  
Le secrétaire de séance, Jean-Antoine ESPINOSA